

# **Petite revue des années 1897, 1898 et 1899 : speech d'un major de table au banquet de la Société des carabiniers, à Beau-Rivage, 3 décembre 1899**

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 49

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197868>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Petite revue des années 1897, 1898 et 1899.

Speech d'un major de table au banquet de la Société des Carabiniers, à Beau-Ricaige, 3 décembre 1899.

Empêché pendant deux années consécutives de prendre part à ce rendez-vous de décembre, toujours aimé, et auquel nous sommes généralement si fidèles, j'ai éprouvé ce qu'éprouvent presque tous nos compatriotes depuis longtemps à l'étranger, et qui sont poursuivis par le désir de revoir la patrie absente : j'ai eu la nostalgie du banquet des Carabiniers.

Pendant la longue période d'années où vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à présider le second acte de ce banquet, je vous ai régulièrement fait un petit résumé des événements de l'année. J'essayerai de le continuer aujourd'hui, si vous le voulez bien ; mais pour cela il ne m'est guère possible de passer entièrement sous silence les années 1897 et 1898. En 1897, je vous aurais évidemment parlé de la mémorable marche d'artillerie dans les Alpes, au mois de janvier, effectuée par les batteries vaudoises 3 et 4, et qui, on s'en souvient, suscita un si vif intérêt dans le pays.

Mobilisées à Morges les 19, 20 et 21 janvier, sur un vrai pied de guerre, elles se mirent en route le 22 au matin. Le vendredi soir, elles couchaient à Villeneuve et le samedi soir au Sépey, pour se rendre de là à Thoune par Château-d'Ex et Zweisimmen.

Le dimanche matin devait commencer la véritable marche de montagne. Il était tombé dans la nuit 80 centimètres de neige, et il s'agissait de gagner Château-d'Ex le premier jour, en franchissant le col des Mosses.

La neige continuait de tomber, et au sommet du col, il y en avait déjà un mètre.

Le thermomètre marquait 18° au-dessous de zéro.

Mais rien n'arrêtait nos braves soldats, ni le froid, ni la bourrasque, ni la neige qu'ils brassaient parfois jusqu'à la poitrine, sans souci des rhumatismes. Au col des Mosses, ils firent



des prodiges de valeur ; et après y avoir cantonné, ainsi qu'à la Comballaz, dans la nuit

de dimanche, ils arrivèrent à Château-d'Ex le lundi, aux applaudissements de la population.

Durant la traversée, tous ces braves artilleurs conservèrent leur gaieté. On en vit qui, du sein des gonfles, jetaient des baisers aux jolies montagnardes de la Comballaz et de la Lécherette.

« Tout n'est pas rose par là, » disait un Ormonan à un soldat du train cherchant à dépêtrer un cheval d'un tas de neige où il pataugeait jusqu'au ventre.

— Oh ! bien, voilà, répondit le *tringlot*, on n'est au moins pas embêté par les mouches.

Au mois de février suivant, le Grand Conseil assemblé reçut une pétition relative aux mœurs, qui fit une certaine sensation. Cette pétition avait réuni près de 6000 signatures de femmes. — On avait eu l'idée peu pratique d'en coller tous les exemplaires les uns à la suite des autres, ce qui donnait une bande n'ayant pas moins de 80 mètres de long, enroulée dans une enveloppe doublée de satin rouge avec titre en lettres d'or. Mais la richesse de la reliure et l'intérêt que le beau sexe a toujours inspiré à nos députés, leur fit regarder ce rouleau avec une attention toute particulière.

Le but des pétitionnaires était de faire modifier l'article 197 du code pénal, concernant les mœurs, article en vertu duquel le fait de se livrer publiquement à des provocations ayant un but déshonnête ou immoral est puni. Mais cette disposition ne visant que les femmes, celles-ci demandent tout simplement l'application de la loi pour les deux sexes ; c'est-à-dire que si le coupable est un homme, il soit également puni.

L'argument paraît assez juste, mais, fichtre ! ceci fit réfléchir nos honorables représentants, car nul ne peut prévoir ce que l'avenir lui réserve !

Songez-y donc : un coup d'œil en coulisse, un petit mouvement de tête, peut-être bien innocents, il n'en faudrait pas davantage pour faire conduire au violon un honnête citoyen... même un député !...

Et puis, quelle guerre à la maison !... Ce serait bien autre chose qu'au Transvaal !...

Les pétitionnaires objecteront sans doute que pour éviter tout cela, il suffit de suivre correctement son chemin, sans regarder à droite ni à gauche quand on circule le soir dans les rues... C'est vrai, mais la chose serait diablement difficile pour certaines personnes : l'esprit est prompt, mais... la chair est bien faible !...

Et puis, ne faut-il pas regarder un peu ici et là pour se garer des trams et des vélocipèdes ?

Hélas ! Mesdames, tant que le monde sera monde, tant qu'il y aura sur notre pauvre terre des hommes et des femmes, on y verra des yeux en coulisse... même à Cossonay, où l'on est très sérieux.

C'est en mars de la même année qu'on procéda au renouvellement intégral du Grand

Conseil. On se souvient qu'ensuite d'entente entre les partis, le système proportionnel fut appliqué pour la première fois dans l'élaboration des listes, de façon à ce que chacun eut sa part du gâteau, dont les tranches furent plus ou moins grandes.

Ce furent donc les calculs, les chiffres des comités qui réglèrent le mode à suivre.

Mais l'arithmétique cause parfois de bien cuisantes surprises. C'est ainsi que, grâce au nouveau système, on vit se réaliser, au détriment du parti libéral, ce passage biblique : « On donnera à celui qui a déjà et il aura encore davantage ; mais pour celui qui n'a pas, » on lui ôtera même ce qu'il a. »

En effet, dans cette mémorable campagne électorale, le parti libéral perdit cinq députés. Il s'était cependant courageusement préparé à la lutte, et il était si plein d'espoir, qu'à la fin d'une assemblée populaire, et dans un moment de généreuse expansion, il vota avec enthousiasme une adresse de sympathie aux Grecs, alors en guerre avec la Turquie.

La dépêche fut donc envoyée à M. Delyanis, président du Conseil des ministres, à Athènes. Mais, comme les événements se succédaient avec une inquiétante rapidité, et que des centaines d'adresses semblables arrivaient de tous côtés, la réponse à celle de Lausanne se fit attendre quelques jours.

Enfin, le premier ministre du roi Georges fit répondre en ces termes :

« Merci pour vos vœux touchants. Perdu déjà cinq batailles ; et vous, chers amis, avez aussi perdu cinq députés. Serrons-nous la main ! »

Tels furent, à Lausanne, les débuts du système proportionnel.

A peu près à la même époque, les journaux reproduisaient une curieuse circulaire adressée par la direction des postes de Genève aux employés de l'administration, et dont voici le texte exact :

Il arrive fréquemment que des employés qui ne prennent aucun soin de leurs dents se portent malades pour une fluxion dentaire provenant de la carie.

L'extraction de la dent est le seul moyen de faire cesser le mal.

Mais ils préfèrent souffrir que de subir l'opération. Ils cessent le travail et provoquent des dépenses pour leur remplacement. Cet état de choses doit cesser.

Le personnel est prévenu que désormais le mal de dents ne sera pas considéré comme une maladie, et ceux qui croiront devoir cesser leurs occupations seront remplacés à leurs frais.

L'auteur de cette circulaire nous paraît être en parfait désaccord avec ce poète qui a dit :

Ah ! n'arrachez jamais, même une dent qui tombe !  
Qui sait si quelque jour l'homme adroit qui la plombe  
N'aura pas conservé, soit en haut, soit en bas,  
Cet attrait au sourire et cet aide au repas !

Il y a tout lieu de croire qu'ensuite de la décision formelle de leur directeur, nombreux sont les employés qui lui gardent une dent, — qui n'est pas cariée celle-là !

Et d'ailleurs, vous représentez-vous un pau-

vre postier, les oreilles bourrées de coton, la tête emmaillottée, la joue enflée et la bouche tordue jusqu'aux oreilles, vous répondez au guichet avec mauvaise humeur :

« Rempportez-moi ce paquet, il n'est pas bien fait. »

— Comment, il n'est pas bien fait ?

— Non, il n'est pas bien fait, je vous dis... il faut cacheter.

Cette histoire de dents et d'extraction de dents me rappelle un assez joli mot :

Il y a de cela de nombreuses années déjà. Deux amis de la campagne se rencontrent dans la rue Centrale, où demeuraient alors le dentiste Cornu et le procureur-juré Miauton.

« Où vas-tu comme ça ? » demande l'un d'eux.

— Je vais chez M. Cornu, dentiste, me faire arracher un marteau. Et toi ?

— Chez le procureur Miauton.

— Eh bien, je te laisse aller, reprend le premier en s'éloignant, j'aime mieux passer par la pince à Cornu que par la plume à Miauton.

Nous nous souvenons tous de ces malheures et incessantes pluies de septembre 1897, qui furent, pour nos braves vigneronns, la cause de tant de déceptions.

Chacun interrogeait l'atmosphère avec angoisse et commentait les pronostics météorologiques de M. Capré, qui a installé, comme on sait, une fabrique de température dans le manoir de Chillon. Le bruit ayant couru qu'il faisait ses observations astronomiques à l'aide d'un instrument unique en son genre, un Anglais, en séjour à Montreux, voulant absolument voir le mystérieux appareil, se rendit à Chillon.

M. Capré ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait affaire à un original avec lequel il pourrait se divertir quelques instants. Il fit, en conséquence, diverses difficultés, déclarant formellement qu'il tenait à conserver le secret de ses travaux scientifiques.

Enfin, cédant à d'incessantes sollicitations, il pria l'Anglais d'entrer au salon et de l'attendre pendant dix ou quinze minutes, le temps de régler une affaire pressante.

Puis il descendit à la hâte dans les souterrains, dénicha dans un coin un énorme porte-voix datant de l'époque bernoise, l'ajusta rapidement dans une des meurtrières du sombre local et alla chercher le visiteur.

« Voilà, lui dit-il, mon grand équatorial, mais il faut une longue pratique, une vue excessivement perçante pour y voir, dans le ciel, les astres et les signes sur lesquels se basent mes pronostics. »

M. Capré n'ajouta pas, il est vrai, que le porte-voix était complètement obstrué par des toiles d'araignées chargées de poussière.

L'Anglais approche l'œil de l'embouchure et chercha en vain à percevoir quelque monde céleste ; mais tout est noir, absolument noir. Bref, il est content et croit avoir vu beaucoup de choses : « Admirable ! s'écrie-t-il, tout à fait admirable ! »

Et, très distrait, en sortant du souterrain, il se cogne violemment la tête contre le coin d'un mur... Ce fut alors seulement qu'il vit les étoiles ; mais il ne revint jamais visiter le grand équatorial.

En 1898, le projet de loi sur le timbre et la vente des cartes à jouer a vivement préoccupé nos cafetiers, qui demandaient l'abaissement du droit de timbre. Il a soulevé dans le sein du Grand Conseil une assez vive discussion.

La diminution du droit de timbre ne pouvant se faire sans nuire à la caisse de l'Etat, notre ministre des finances défendit énergiquement le maintien de la taxe à 70 centimes par jeu, contre les partisans des pétitionnaires

qui voulaient la fixer à 30 et même 20 centimes.

Le principal argument de ces derniers était qu'une taxe trop élevée serait anti-hygiénique au premier chef, en ce sens que les cafetiers feraient servir leurs jeux si longtemps, que, sales et crasseux à l'excès, ces jeux deviendraient des nids de microbes, de vrais foyers d'infection.

Le ministre des finances, levant les épaules à l'ouïe d'un tel argument, s'écria : « Mais au nom du ciel, Messieurs, l'argent est autrement crasseux !... Est-il rien au monde de plus sale que la monnaie !... »

« Eh bien, sans trop se soucier des microbes, que ces petites pièces peuvent transporter avec elles, on les recherche partout avec avidité, on les empoche avec une complaisance toute particulière, on n'en a jamais assez !... »

Il avait raison notre chef du département des Finances. En effet, combien de gens seraient heureux de pouvoir mettre dans leur portemonnaie quelques microbes de plus.

Vous ne serez point étonnés, messieurs, si je reviens sur cette mémorable question des eaux qui, pendant si longtemps, fut pour Lausanne un véritable cauchemar, et dont la solution ne date que de quelques mois.

L'année dernière encore, elle provoqua des débats auxquels nous sommes heureusement peu habitués. Ce fut au point que dans la séance du Conseil communal du 12 juillet, vers minuit et vingt, la discussion tournant à l'aigre, les démentis personnels et les interruptions se croisaient à l'envi.

On se serait vraiment cru à la Chambre des députés de Paris.

Les partisans de l'eau du lac se montraient si ardents à la lutte, qu'ils voulurent mettre le Léman en perçe. Une promenade en bateau fut organisée ; de nombreuses invitations furent faites. On partit, et une fois au large, on sonda les eaux au moyen d'une bouteille retenue par une longue ficelle. Un plateau garni de verres circula sur le pont du bateau, et chacun put déguster à discrétion.

Cette collation gagna-t-elle à la cause du lac beaucoup de partisans ? nous en doutons, car demandant à l'un des invités comment il avait trouvé ce breuvage : « Voilà, nous répondit-il, pas de goût... pas de fumet... un peu plat... » Eh ! comme je me suis régala d'un bon verre de *Saint-Saph*, en rentrant !... Quelle différence, tout de même ! »

La question des eaux faisait donc plus de bruit que de chemin. Toute la Suisse était au courant de nos déboires ; toute la Suisse savait que depuis dix ans, Lausanne était à la recherche d'une source, comme Gérome Paturot à la recherche d'une position sociale.

Un étranger, M. Ch. Sax, négociant à Bresslau, qui avait beaucoup entendu parler de la pénurie d'eau dont nous avions à souffrir, et partagé nos angoisses, traversait le glacier du Trift, accompagné de deux guides... Tout à coup, une énorme crevasse se présente. Le premier guide passe, mais derrière lui, le pont de neige cède sous le poids de M. Sax, qui enfonce jusqu'à la poitrine. Comme la corde tenait bon, la situation n'avait rien de très grave.

Les guides dirent alors à M. Sax de leur tendre son piolet, afin qu'ils puissent lui aider à sortir du trou. Mais lorsqu'il leva les bras, la corde n'étant plus retenue aux aisselles, passa par dessus la tête du touriste, et celui-ci glissa dans l'abîme !...

Les guides firent tout ce qui est humainement possible pour le retirer, ils ne purent y parvenir.

A trois heures de l'après-midi, une caravane de guides, partie de Zermatt, vint à leur secours.

On commença par appeler... pas de réponse.

Alors un guide se fit dévaler dans la crevasse, et renouvelant l'appel, il entendit M. Sax répondre : « Je vis et n'ai qu'un bras cassé. »

Il avait été arrêé dans sa chute par un bloc de glace en saillie.

Enfin, après mille efforts, on parvint à remonter ces deux hommes.

M. Sax n'avait pas moins passé de sept longues heures dans cette tombe horrible et glaciale, où il perdit connaissance pendant plus d'une heure.

Eh bien, messieurs, quand ce malheureux fut délivré, le corps glacé, meurtri, presque sans force, savez-vous les premières paroles qu'il prononça d'une voix éteinte, après avoir remercié ceux qui venaient de lui sauver la vie ?...

Ces paroles furent celles-ci :

« Lausanne a-t-elle trouvé de l'eau ?... »

Dans le courant de l'année dernière, nous avons été très étonnés de voir les tables tournantes, les esprits frappeurs, les apparitions et autres mystères revenir sur le tapis, alors qu'on les croyait passés pour jamais au rang des vieilles lunes. Aujourd'hui encore, nombre de personnes se vouent aux sciences occultes.

On évoque l'âme des trépassés, on cite plusieurs maisons hantées par les esprits, et dans lesquelles il se passe des choses étranges, des apparitions fantastiques, des déplacements de meubles et autres phénomènes inexplicables pour l'intelligence humaine.

En fait de maisons hantées, on a beaucoup parlé, l'année dernière, de celle où se serait passé le fait extraordinaire suivant :

Deux lits, contenant chacun une personne, étaient placés l'un à une extrémité de la chambre et l'autre à l'autre. Dans la nuit, ces deux lits s'étaient rapprochés graduellement, et à petits sauts, au point que le matin on les avait trouvés côte à côte !

C'est vraiment à faire pitié !... Qu'on vienne nous dire que lorsqu'il y a dans une chambre deux lits contenant chacun une personne, l'une de celles-ci va rendre visite à l'autre, nous ne voyons là rien d'extraordinaire, mais deux lits en promenade, jamais !

Quant à la danse des tables, messieurs, du train dont vous y allez, il est fort possible que nombre d'entre vous les voient tourner ce soir.

C'est dans le courant de cette année, au printemps, que se firent les fameux sondages de la Riponne, afin d'asseoir sur un terrain solide les fondements des bâtiments universitaires. Ces sondages se multipliaient à la grande joie des adversaires de l'emplacement choisi, et qui croyaient encore qu'il faudrait chercher ailleurs.

On avait même fait, à cette occasion, une méchante parodie des vers de Casimir Delavigne sur Christophe Colomb, à la recherche d'un nouveau monde :

L'ouvrier creuse et le sol dur recule devant lui ;  
Il creuse, il creuse encore et toujours et la sonde  
Plonge et replonge en vain dans un bourbier sans  
[fond !...]

En effet, on s'enfonçait toujours plus avant dans la terre, sans trouver un banc de grès suffisant. Mais un beau matin, joyeux comme les matelots de Colomb en apercevant la terre ferme, un des sondeurs de la Riponne sortit de son puits en s'écriant : « Molasse ! molasse ! »

Les critiques cessèrent et la paix régna enfin dans ces côtes de la Cité, objet de tant de discussions.

C'est ainsi qu'une opposition acharnée tomba dans un puits.

L'événement de mars a été l'exhibition à Lausanne du fameux *Rham-a-Sama*, l'homme primitif, le sauvage de l'Himalaya. On sait les nombreuses recherches faites en vue de connaître ce que l'homme fut à l'origine : l'homme a-t-il été créé comme nous le voyons aujourd'hui, ou bien descendons-nous du singe?... Telle est la question que de nombreux savants se sont mainte fois posée et se posent encore.

Si réellement nous descendons du singe, il est triste de nous représenter nos ancêtres poilus, grimant avec dextérité sur les arbres, se balançant de branche en branche, grignotant des noix, des faines, des châtaignes ou rongant des pommes sauvages par-ci par-là.

Eh bien, un beau jour, on put voir à Lausanne, dans une baraque de forain, le fameux *Rham-a-Sama* dont nous venons de parler. Il avait des cheveux de 60 centimètres de long, une barbe de 40 centimètres et le corps entièrement couvert de poils touffus. Dans le dos, une sorte de crinière allant de la nuque au bas des reins.

A la vue de cet être extraordinaire, au regard effaré, n'articulant que des sons rauques, et ne se nourrissant ici que de légumes crus, nos savants s'écrièrent : « Voilà l'homme primitif ! » Et *Rham-a-Sama* fut même présenté à messieurs les étudiants.

« Ce que c'est que de nous ! ajoutait une brave Lausannoise, en regardant *Rham-a-Sama* avec stupéfaction. Si pourtant on était venu au monde comme ça !... On n'ose pas y penser ! »

Tout à coup, notre département de Justice et Police découvre que le sauvage de l'Himalaya n'est autre qu'un simple Savoyard, auquel on sert, deux ou trois fois par jour, trois décis de petit blanc, et qui est grand amateur de bifteck, de poulets rôtis et autres bons morceaux.

La science, il faut l'avouer, commet parfois de singulières méprises. Prendre un Savoyard pour un sauvage des plaines du Gange nous paraît par trop humiliant pour nos voisins d'Évian et de Thonon.

Je m'abstiendrai de parler des manœuvres de notre 1<sup>er</sup> corps d'armée qui ont eu lieu dans le courant de septembre, pour le bon motif que je ne suis qu'un profane en ces matières. Un jour, cependant, désirant m'en rendre compte, — d'une manière superficielle tout au moins, — je pris un journal dont l'article principal avait pour titre : « *La tactique actuelle de l'infanterie* », pensant qu'il me mettrait un peu au courant de ce qui se passait. Après des considérations générales sur notre armée, cet article indiquait les différentes manières de procéder dans le combat et terminait en ces termes :

« De règle, on procède par un feu individuel nourri, d'où l'on passe, à la distance de but en blanc de l'adversaire, au feu de magasin, précédant l'acte décisif du combat, on ne doit passer à cet acte qu'après être certain de la supériorité du feu sur celui de l'ennemi, ce qui n'arrivera souvent qu'après plusieurs heures de combat, alors seulement bayonnette à u canon, puis au pas de gymnastique, sans courir comme des loups, on exécutera feux de magasin, puis on passera au « tout le monde à l'attaque », en criant hurrah !

Ceux qui reculent sont morts ou ne valent guère mieux.

Tel est en résumé, la méthode de combat de l'infanterie.

Je restai là tout rêveur, abasourdi, n'y voyant que du feu et des coups de fusil, et je m'écriai : « Au nom du ciel, en fait de tactique et de combats, fichez-moi la paix !... »

Je voudrais aussi pouvoir m'abstenir com-

plètement de vous parler de nos autorités communales, de notre municipalité tout particulièrement, tant il est pénible de la voir sans cesse en lutte à des attaques souvent injustes, et obligée de défendre son terrain pied à pied. L'épreuve est décidément trop dure.

Depuis de nombreuses semaines, par exemple, elle vit dans une atmosphère surchargée d'électricité qui l'énerve et lui donne ce malaise qu'on éprouve à l'approche d'un grand orage.

Et l'orage n'éclate que trop souvent dans les séances du Conseil communal, où sous l'influence du courant alternatif, on défait le lendemain ce qu'on avait fait la veille.

Vers minuit, ordinairement, le débat s'anime, on s'impatiente, on s'irrite, les flèches acérées s'entrecroisent et la tribune est tout yeux tout oreille.

Alors des décharges électriques éclatent de toutes parts avec choc en retour pour la municipalité.

Puis tout s'embrouille, le courant continu, le courant alternatif triphasé, la haute et la basse tension et nombre d'autres éléments scientifiques, où nos braves conseillers perdent le fil conducteur. Ce sont des dissertations sans fin sur les dynamos, les chevaux de force, les volts, les watts, les kilowatts et la lumière électrique, où personne ne voit goutte.

Voilà l'inextricable situation dans laquelle se débat la municipalité, qui a toutes nos sympathies.

Mais enfin il est pour cette autorité une considération qui doit lui être bien douce : Elle aura tant lutté, tant souffert dans ce monde qu'il n'est pas possible qu'elle ne soit pas plus heureuse dans l'autre

Messieurs, je salue avec joie nos amis de Cossonay, venus si nombreux au milieu de nous. Je me fais un devoir de reconnaître ici que je les ai trop souvent taquinés au sujet de leur funiculaire qui leur a valu tant de déboires. Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que cette charmante ligne marche à merveille.

Le journal d'une de nos petites villes racontait un jour qu'on avait vu des soldats montant à Cossonay par le funiculaire, être obligés de descendre à plusieurs reprises pour pousser le wagon qui s'arrêtait comme un cheval poussif.

Eh bien, ce n'était là qu'une mauvaise plaisanterie. Le fait en question n'était autre chose qu'une simple manœuvre militaire ordonnée par le Département fédéral. Il s'agissait d'une expérience à utiliser en temps de guerre, tout particulièrement, pour remettre en marche un train resté en panne par une cause imprévue.

J'ai cependant un petit reproche à adresser à nos tireurs de Cossonay.

Vous savez que cette petite ville a maintenant, outre son funiculaire, la lumière électrique, un casino-théâtre, un journal et bien d'autres choses. Et il ne faudrait point nous aviser de dire à n'importe quel de ses habitants, que Lausanne surpasse Cossonay en quoique ce soit, témoin le premier numéro du *Journal de Cossonay*, paru en décembre dernier.

Après avoir énuméré tous les progrès réalisés à Cossonay, ce journal ajoutait :

« Nous sommes abondamment fournis d'une » excellente eau de source, distribuée à bon » marché et à domicile. Nous possédons ainsi » bien des bonnes choses, et nous n'avons pas » la perspective de certaine grande ville de » notre voisinage, de boire de l'eau turbinée » ou pompée au lac Léman. »

Hélas ! turbinée ou pas, pour ce que nous

en buvons, nous autres, il ne valait pas la peine d'en parler.

D'un autre côté, les innombrables flacons qui s'alignent ici chaque année au bout de certaine table, nous sont une preuve, en matière d'eau, qu'on n'en abuse guère à Cossonay.

Maintenant, messieurs, j'ai hâte de terminer et de ne plus abuser de votre patience. J'ajoute simplement que je suis heureux de constater que la menace de la fin du monde ne nous a pas trop affectés.

Vous n'avez rien changé à vos habitudes : bonnes ou mauvaises, vous les avez suivies, le 13 novembre comme du passé. Vous n'avez pas même songé un instant, à vous amender en vue de votre sort futur. Ceci me rappelle le mot quelque peu grotesque d'un campagnard avec lequel je causais, quelques jours avant la date fatale, de cet épouvantable bouleversement terrestre :

« Eh bien, savez-vous, monsieur, me disait-il, que ce serait là une bien belle mort que d'être ainsi éclaffé sur le coup ; ça ne ferait » au moins pas tant souffrir. »

On sait que d'innombrables débiteurs avaient fixé leurs plus fortes échéances au 13 novembre, espérant que si la comète Biela venait à nous cogner comme on le disait, elle se chargerait bien d'acquitter les traites.

Mais ce jour-là, nous vîmes la Banque cantonale et autres établissements financiers, lâcher sur notre place leurs inexorables encaisseurs, comme si de rien n'était.

En fait d'astronomie, messieurs les banquiers ne s'en occupent guère, qu'au point de vue des débiteurs qui auraient la fantaisie d'imiter les étoiles filantes.

M. Tschumi, lui, beaucoup plus préoccupé de procurer des dividendes aux actionnaires de Beau-Rivage que de la fin du monde, prit ses précautions dès le 1<sup>er</sup> novembre déjà.

Allant d'étage en étage, il rassura ses hôtes sur le désastre prédit par M. Falb, en leur disant : « Soyez tranquilles pour le 13 novembre ; » tout ce qu'on en dit est absolument faux : je » suis renseigné de première main. Jamais » chose pareille n'arrivera en Suisse et encore » moins à Ouchy.. Voyez, je n'ai pas même » pris la moindre précaution pour ma vais- » selle. »

Et tous eurent confiance ; pas un ne partit, témoin le grand nombre d'étrangers qui sont encore à l'hôtel.

Enfin, on a beaucoup ricané sur la catastrophe finale. La veille encore, nous avons entendu dans le tram de Chailly, cette méchante plaisanterie :

« Alors, on dit que ça durera deux jours- » cette fin du monde, un jour pour les hommes » et un jour pour les femmes. »

— En tout cas, répondit quelqu'un, deux jours ne seraient pas de trop pour ma belle-mère, sans cela, elle babillerait encore le lendemain.

Cela dit, messieurs, et puisque nous sommes encore de ce monde, je lève mon verre et vous invite à boire avec moi à la gaité, ainsi qu'à l'avenir prospère de la Société des Carabiniers.

L. M.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.  
3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS DE BUREAUX  
POUR 1900

Lausanne. — Imprimerie Guillemin-Howard.